

### AVIS PUBLIC DE RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

AVIS est donné qu'en vue de l'élection municipale du 2 novembre 2025, la liste électorale municipale a été déposée au bureau de la présidente d'élection le 3 octobre 2025. Elle fait maintenant l'objet d'une révision.

1. Pour voter, vous devez être inscrit.e sur cette liste. Pour vérifier si vous êtes inscrit.e sur la liste électorale, vous pouvez :
  - Consultez le carton d'électeur qui sera distribué à votre porte;
  - Visiter le [evoox.ca/beloeil/mbv](https://evoox.ca/beloeil/mbv);
  - Communiquer avec le bureau de la présidente d'élection;
  - Consulter la liste électorale auprès de la commission de révision, aux jours et aux heures où elle siège.
2. Vous avez le droit d'être inscrit.e sur la liste électorale si, le jour du scrutin, vous remplissez les conditions suivantes:
  - vous avez 18 ans accomplis;
  - vous avez la citoyenneté canadienne;
  - vous n'avez pas perdu votre droit de vote à cause d'une tutelle;
  - vous n'avez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale frauduleuse au cours des cinq dernières années.
3. De plus, le 2 novembre 2025, vous devez remplir **l'une** des deux conditions suivantes :
  - Avoir votre domicile sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;OU
  - Depuis au moins 45 jours, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité.

NOTE : Si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, à la présidente d'élection.
4. Vous pourrez consulter la liste électorale aux jours et aux heures indiqués ci-dessous. Si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la municipalité, vous pourrez aussi y présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision.

**Lieu :** Édifice Prudent-Malo (ancienne caserne), 990, rue Dupré :

**Jours et heures :** 16 octobre 2025 de 14 h à 20 h  
18 octobre 2025 de 9 h à 13 h
5. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité doit indiquer l'adresse du domicile précédent de cette personne et présenter deux documents : l'un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.
6. Vous pouvez joindre le bureau de la présidente l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

**Bureau de la présidente d'élection**

777, rue Laurier  
Beloeil (Québec) J3G 4S9  
Téléphone : 450 467-2835, poste 2871  
Courriel : [election@beloeil.ca](mailto:election@beloeil.ca)

DONNÉ à Beloeil, ce 8 octobre 2025.

MARILYNE TREMBLAY, avocate  
Présidente d'élection